



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 12/2023
Date de la séance du CE : 11 janvier 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.1950
Classification : Non classifié

Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations extérieures du canton de Berne en 2022. Approbation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Chancellerie d'État,

arrête:

- 1) Le Conseil-exécutif prend connaissance du « Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations extérieures du canton de Berne en 2022 ».
- 2) Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil
- Chancellerie d'Etat